
États financiers de
Association canadienne d'histoire
ferroviaire

31 mars 2018

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
État des produits et des charges	3
État de l'évolution des actifs nets	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 17
Annexes	18 - 19

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de l'
Association canadienne d'histoire ferroviaire

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, et les états des produits et des charges, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas de nombreux organismes sans but lucratif, l'Association tire une partie de ses produits du public sous forme de cotisations, de dons et d'autres revenus pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les registres de l'Association et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de cotisations, de dons et d'autres revenus, de l'insuffisance des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2018 et le 31 mars 2017, à l'actif à court terme au 31 mars 2018 et au 31 mars 2017 et aux actifs nets au 31 mars 2018, au 31 mars 2017 et au 1^{er} avril 2016. Nous avons également exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2017, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles de la situation décrite dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte ¹ S.E.N.C.R.L. / S.A.L.

Le 25 juillet 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

Association canadienne d'histoire ferroviaire**État des produits et des charges**

Exercice terminé le 31 mars 2018

		2018	2017
	Annexes	\$	\$
Produits			
	A	2 039 024	2 044 215
Charges			
	B	1 973 741	2 002 722
Excédent des produits sur les charges avant amortissement		65 283	41 493
Amortissement			
Immobilisations corporelles	B	(312 976)	(332 269)
Actifs incorporels	B	(8 499)	(5 993)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	A	242 219	255 844
		(79 256)	(82 418)
Insuffisance des produits par rapport aux charges		(13 973)	(40 925)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Association canadienne d'histoire ferroviaire

État de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2018

	Investis en immobili- sations et en actifs incorporels \$	Reçus à titre de dotation \$	Non affectés \$	Total \$
Solde au 1 avril 2016	1 784 045	95 537	157 570	2 037 152
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges ¹	(82 418)	-	41 493	(40 925)
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	46 000	-	(46 000)	-
Remboursement de la dette	338 444	-	(338 444)	-
Encaissement de subventions à recevoir	(355 051)	-	355 051	-
Solde au 31 mars 2017	1 731 020	95 537	169 670	1 996 227
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges ¹	(79 256)	-	65 283	(13 973)
Acquisition d'immobilisations corporelles	210 000	-	(210 000)	-
Remboursement de la dette	296 127	-	(296 127)	-
Encaissement de subventions à recevoir	(296 651)	-	296 651	-
Solde au 31 mars 2018	1 861 240	95 537	25 477	1 982 254

¹ Le montant présenté dans la colonne "Investis en immobilisations et en actifs incorporels" représente l'amortissement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.



Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Association canadienne d'histoire ferroviaire
État de la situation financière
 au 31 mars 2018

	2018	2017
Notes	\$	\$
Actif		
À court terme		
Encaisse	367 393	559 553
Débiteurs	25 301	20 507
Subventions à recevoir		
Ministère de la Culture et des Communications		
Phase I	1 291 368	208 626
Exposition permanente Volet B	-	54 027
Réaménagement de la Gare Hays	17 399	16 867
Ville de Saint-Constant	11 738	11 738
Ministère du Patrimoine canadien	210 000	-
Autres	12 787	13 200
Taxes à recevoir	55 766	12 468
Stocks	73 772	77 272
Charges payées d'avance	39 488	28 229
	<u>2 105 012</u>	<u>1 002 487</u>
Subventions à recevoir		
Ministère de la Culture et des Communications		
Phase I	-	1 291 368
Réaménagement de la Gare Hays	91 165	125 695
Immobilisations corporelles	6 351 341	6 454 317
Collection et matériel d'exposition	1	1
Actifs incorporels	19 830	28 329
	<u>8 567 349</u>	<u>8 902 197</u>
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	123 512	133 690
Sommes à remettre à l'État	15 876	25 914
Somme à payer à la Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire	-	354
Apports reportés	309 234	263 755
Cotisations perçues d'avance	-	22 371
Produits reportés	16 610	11 677
Tranche à court terme de la dette	1 325 898	296 127
	<u>1 791 130</u>	<u>753 888</u>
Dette	91 165	1 417 063
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	4 702 800	4 735 019
	<u>6 585 095</u>	<u>6 905 970</u>
Engagements		
		12
Actifs nets		
Investis en immobilisations et en actifs incorporels	1 861 240	1 731 020
Reçus à titre de dotation	95 537	95 537
Non affectés	25 477	169 670
	<u>1 982 254</u>	<u>1 996 227</u>
	<u>8 567 349</u>	<u>8 902 197</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 administrateur
 administrateur

Association canadienne d'histoire ferroviaire**État des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 mars 2018

	2018	2017
Notes	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(13 973)	(40 925)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Provision pour désuétude des stocks	-	8 990
Amortissement des immobilisations corporelles	312 976	332 269
Amortissement des actifs incorporels	8 499	5 993
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(242 219)	(255 844)
	<u>65 283</u>	<u>50 483</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	10 (47 967)	178 753
	<u>17 316</u>	<u>229 236</u>
Activités d'investissement		
Encaissement de subventions à recevoir du ministère de la Culture et des Communications	296 651	355 051
Acquisition d'immobilisations corporelles	(210 000)	(22 812)
Acquisition d'actifs incorporels	-	(23 188)
	<u>86 651</u>	<u>309 051</u>
Activités de financement		
Remboursement de la dette	(296 127)	(338 444)
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	(192 160)	199 843
Encaisse au début	559 553	359 710
Encaisse à la fin	<u>367 393</u>	<u>559 553</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

L'Association canadienne d'histoire ferroviaire (l'« Association ») a été constituée le 22 août 1941 en société sans but lucratif, n'ayant pas de capital-actions, en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, et a été prorogée le 18 juin 2014 en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. L'Association est exemptée de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149(1)(f) de la *Loi sur les impôts* (Canada) et de l'article 985.23 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Québec). Les activités principales de l'Association sont de détenir, de protéger et de préserver une collection d'objets ferroviaires aux fins d'expositions, d'éducation et de recherche ainsi que de produire et de distribuer une revue d'information à ses membres.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Association devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement.

Les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des produits et des charges à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, l'Association comptabilise à l'état des produits et des charges une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des produits et des charges de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Constatation des produits

L'Association applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

Les revenus d'admission, de vente et de location sont comptabilisés lorsque le service a été rendu.

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile selon les méthodes, sur la durée et aux taux suivants :

Clôture et améliorations du terrain	Linéaire	20 ans
Bâtiments	Dégressif	5 %
Améliorations des bâtiments	Dégressif	5 %
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Machinerie, matériel et équipement	Dégressif	20 %
Matériel roulant	Dégressif	20 %
Enseignes	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %

L'œuvre d'art est inscrite au coût d'acquisition et n'est pas amortie.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et amortis en fonction de leur durée de vie selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

Stocks

Les stocks de produits finis pour la revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Collection et matériel d'exposition

La collection et le matériel d'exposition sont imputés aux charges de l'exercice au moment de l'acquisition et sont comptabilisés à un montant nominal de 1 \$.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises.

Les apports affectés au remboursement d'une dette contractée pour financer les charges d'un ou de plusieurs exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits de l'exercice ou des exercices au cours desquels les charges correspondantes sont constatées.

2. Méthodes comptables (suite)

Ventilation des charges

Les salaires et charges sociales sont ventilés selon les clés de répartition suivantes, au prorata du temps estimatif que les employés allouent à l'activité :

- Administration et frais de bureau;
- Animation, éducation et expérimentation ferroviaire;
- Archives, collection et documentation;
- Développement philanthropique et activités de financement;
- Communications et publicité;
- Entretien des immeubles et du site;
- Expositions;
- Location de salles, boutique et café Le Tramway.

Les montants imputés aux diverses activités sont présentés à la note 11 des états financiers.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2018 Valeur comptable nette	2017 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Phases I et II				
Clôture et améliorations du terrain	161 641	93 436	68 205	68 205
Bâtiments	10 409 050	5 478 612	4 930 438	5 184 924
Mobilier et équipement	208 291	198 663	9 628	12 035
Machinerie, matériel et équipement	41 232	37 752	3 480	4 350
Matériel informatique	18 555	18 402	153	219
	10 838 769	5 826 865	5 011 904	5 269 733
Autres				
Terrain	506 594	-	506 594	506 594
Clôture et améliorations du terrain	262 848	221 000	41 848	45 485
Bâtiments	1 070 513	912 327	158 186	166 512
Améliorations des bâtiments	565 648	112 615	453 033	255 824
Mobilier et équipement	159 654	132 652	27 002	33 753
Machinerie, matériel et équipement	480 159	436 625	43 534	54 417
Matériel roulant	79 650	57 485	22 165	27 707
Enseignes	13 808	12 366	1 442	1 778
Matériel informatique	67 722	51 665	16 057	22 938
Œuvre d'art	69 576	-	69 576	69 576
	3 276 172	1 936 735	1 339 437	1 184 584
	14 114 941	7 763 600	6 351 341	6 454 317

4. Actifs incorporels

	Coût	Amortissement cumulé	2018 Valeur comptable nette	2017 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciel	67 348	47 518	19 830	28 329

5. Stocks

Le coût des stocks comptabilisés en charges au cours de l'exercice s'établit à 103 526 \$ (124 908 \$ en 2017), lequel est inclus à l'annexe B au poste « Location de salles, boutique et café Le Tramway ».

6. Apports reportés

	2018	2017
	\$	\$
Ministère de la Culture et des Communications – subvention pour le renouvellement de l'exposition permanente	247 838	-
Ministère de la Culture et des Communications – subvention perçue d'avance	-	247 570
Don pour un projet futur	45 460	-
Dons de la Municipalité régionale du comté de Roussillon pour l'exposition permanente	5 660	4 900
Don dédié du CN pour l'exposition sur la sécurité ferroviaire	2 285	2 285
Don dédié de la Heller-Smith Family Foundation pour le projet de restauration esthétique CN 7300	1 034	1 093
Don dédié au financement d'une exposition permanente	5 000	5 000
Don dédié à la salle de trains miniatures	1 957	2 500
Subvention de la Ville de Saint-Constant au montant de 100 000 \$ pour l'amélioration du terrain	-	407
	309 234	263 755

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début	263 755	108 019
Montants reçus au cours de l'exercice	294 058	255 070
Tranche constatée à titre de produits	(248 579)	(99 334)
Solde à la fin	309 234	263 755

7. Dette

	2018	2017
	\$	\$
Prêt d'une durée de 20 ans d'un montant de 3 415 000 \$, portant intérêt au taux de 3,62 %, remboursable par versements semestriels de 130 527 \$ à même les versements de la subvention du ministère de la Culture et des Communications pour la Phase I, jusqu'au 22 juillet 2018 et renégociable à cette date. Le prêt est garanti par une hypothèque immobilière de premier rang sur des terrains et des bâtiments d'une valeur comptable nette de 5 341 828 \$ et par une hypothèque mobilière sur l'universalité des créances et des actifs, à l'exception des archives et du matériel d'exposition	1 291 368	1 499 994
Prêt d'une durée de 5 ans d'un montant de 500 000 \$, portant intérêt au taux de 3,53 %, remboursable en 10 versements semestriels de 54 981 \$ à même les versements de la subvention du ministère de la Culture et des Communications pour l'exposition permanente Volet B. Le prêt était garanti par une hypothèque immobilière de premier rang d'un montant de 500 000 \$	-	54 027
Prêt d'une durée de 5 ans d'un montant de 175 520 \$, portant intérêt au taux de 3,13 %, remboursable en 10 versements semestriels de 19 098 \$ à même les versements de la subvention du ministère de la Culture et des Communications pour le réaménagement de la Gare Hays. Le prêt est garanti par une hypothèque immobilière de premier rang d'un montant de 175 520 \$*	125 695	159 169
	1 417 063	1 713 190
Tranche à court terme	1 325 898	296 127
	91 165	1 417 063

Les versements de capital requis au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :
\$

2019	1 325 898
2020	35 619
2021	36 743
2022	18 803

* Au 31 mars 2018, le solde correspondant de la subvention à recevoir s'élève à 108 564 \$ (142 562 \$ au 31 mars 2017) puisque le montant prévu à payer le 29 avril 2018 de 17 131 \$ (le montant prévu à payer le 29 avril 2017 de 16 607 \$) a été reçu avant la fin de l'exercice.

8. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés représentent la tranche non amortie des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables. Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont ajoutés aux produits de la même façon que les immobilisations corporelles acquises sont amorties.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont les suivantes :

	2018 \$	2017 \$
Solde au début	4 735 019	4 990 863
Ajouts	210 000	-
Amortissement	(242 219)	(255 844)
Solde à la fin	<u>4 702 800</u>	<u>4 735 019</u>

Le solde à la fin comprend :

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2018 Valeur comptable nette \$	2017 Valeur comptable nette \$
Phase I				
Développement				
économique Canada	3 000 000	1 610 119	1 389 881	1 463 033
Ministère de la Culture et des Communications	3 415 000	1 832 860	1 582 140	1 665 411
CLD de Roussillon	26 100	14 007	12 093	12 729
Ville de Saint-Constant	93 436	-	93 436	93 436
	<u>6 534 536</u>	<u>3 456 986</u>	<u>3 077 550</u>	<u>3 234 609</u>
Virement aux immobilisations corporelles	93 436	-	93 436	93 436
	<u>6 441 100</u>	<u>3 456 986</u>	<u>2 984 114</u>	<u>3 141 173</u>
Phase II				
Développement				
économique Canada	1 200 000	620 640	579 360	609 854
Ministère de la Culture et des Communications	1 200 000	620 640	579 360	609 854
	<u>2 400 000</u>	<u>1 241 280</u>	<u>1 158 720</u>	<u>1 219 708</u>
Virement aux immobilisations corporelles	70 444	-	70 444	70 444
	<u>2 329 556</u>	<u>1 241 280</u>	<u>1 088 276</u>	<u>1 149 264</u>
Exposition permanente				
Volet B				
North American Railway Foundation	130 633	43 963	86 670	91 232
Ministère de la Culture et des Communications	486 360	158 065	328 295	345 572
	<u>616 993</u>	<u>202 028</u>	<u>414 965</u>	<u>436 804</u>

Association canadienne d'histoire ferroviaire**Notes complémentaires**

31 mars 2018

8. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (suite)

	Coût	Amortissement cumulé	2018 Valeur comptable nette	2017 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Projet de logiciel de gestion des collections Ministère du Patrimoine canadien	30 060	26 025	4 035	5 764
Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire	12 000	10 800	1 200	1 714
Municipalité régionale du comté de Roussillon	2 100	1 890	210	300
	44 160	38 715	5 445	7 778
Renouvellement de l'exposition permanente Ministère du Patrimoine canadien	210 000	-	210 000	-
	9 641 809	4 939 009	4 702 800	4 735 019

9. Actifs nets reçus à titre de dotation

Les produits résultant des actifs nets reçus à titre de dotation et d'autres fins sont en majeure partie destinés à des fins spécifiques en vertu d'affectations d'origine externe.

10. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	2018	2017
	\$	\$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement</i>		
Débiteurs	(4 794)	13 369
Subventions à recevoir	413	(12 952)
Taxes à recevoir	(43 298)	5 940
Stocks	3 500	10 004
Charges payées d'avance	(11 259)	3 001
Créditeurs et charges à payer	(10 178)	6 845
Sommes à remettre à l'État	(10 038)	2 298
Somme à payer à la Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire	(354)	(11 576)
Apports reportés	45 479	155 736
Cotisations perçues d'avance	(22 371)	264
Produits reportés	4 933	5 824
	(47 967)	178 753

Les variations des subventions à recevoir ne tiennent pas compte de la variation de la tranche à court terme de la subvention à recevoir du ministère de la Culture et des Communications, car elle est présentée distinctement à l'état des flux de trésorerie.

Opération sans effet sur l'encaisse

Au 31 mars 2018, un montant de 210 000 \$ d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles est inclus dans les subventions à recevoir.

11. Ventilation des charges

Les salaires et charges sociales sont ventilés comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Administration et frais de bureau	144 081	140 492
Animation, éducation et expérimentation ferroviaire	274 245	325 100
Archives, collection et documentation	128 180	107 388
Développement philanthropique et activités de financement	14 246	13 629
Communications et publicité	53 546	51 479
Entretien des immeubles et du site	45 001	44 195
Expositions	61 175	61 035
Location de salles, boutique et café Le Tramway	76 368	78 463
	796 842	821 781

Association canadienne d'histoire ferroviaire

Notes complémentaires

31 mars 2018

12. Engagements

L'Association s'est engagée en vertu de contrats pour le renouvellement de l'exposition permanente et pour d'autres services venant à échéance jusqu'en 2022. Ces engagements totalisent 449 705 \$ et se répartissent comme suit :

	\$
2019	383 536
2020	36 506
2021	26 687
2021	2 726
2022	250

13. Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire

La Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire (la « Fondation »), constituée en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, est une fondation publique qui a pour but d'encourager la conservation, la présentation, l'interprétation et la publication d'informations concernant l'héritage ferroviaire canadien ainsi que la sollicitation de dons, de legs et d'autres contributions au bénéfice de l'Association et qui a également pour but de gérer ces fonds. L'Association contrôle la Fondation puisque la majorité des administrateurs de la Fondation sont également administrateurs de l'Association.

Les états financiers de la Fondation se détaillent comme suit :

	2018 \$ (non audité)	2017 \$ (non audité)
État de la situation financière		
Actif	465 592	554 396
Passif	15 814	-
Actifs nets*	<u>449 778</u>	<u>554 396</u>

* Les actifs nets au 31 mars 2018 incluent une dotation nette transférée par la Fondation au cours de l'exercice de 100 000 \$.

	2018 \$ (non audité)	2017 \$ (non audité)
État des produits et des charges		
Produits	29 482	40 006
Charges	34 100	27 959
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	<u>(4 618)</u>	<u>12 047</u>

Les méthodes comptables adoptées par la Fondation sont identiques à celles de l'Association.

Au cours de l'exercice, la Fondation a effectué un don à l'Association de 29 372 \$ (22 484 \$ en 2017) comptabilisé dans les produits de dons de l'Association. Cette opération a été effectuée dans le cours normal des activités et a été comptabilisée à la valeur d'échange.

14. Autres informations

Apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles, de fournitures, de services, de collection et de matériel d'exposition

La direction a déterminé que des bénévoles ont contribué pour un total d'environ 23 342 heures de travail à l'Association durant l'exercice (22 672 heures en 2017). Ces heures n'ont pas été comptabilisées dans les registres comptables. La direction estime que le coût de ces travaux, en sous-traitance, varierait de 20 \$ à 50 \$ par heure.

Au cours de l'exercice, la direction a déterminé avoir reçu des apports à titre de collection et de matériel d'exposition d'une valeur approximative de 175 816 \$ (179 675 \$ en 2017) qui n'ont pas été comptabilisés.

Taxes municipales

La Ville de Delson et la Ville de Saint-Constant appuient les activités de la Société en lui accordant une exemption de taxes municipales.

15. Instruments financiers

Risque de change

L'état de la situation financière inclut les montants suivants en dollars canadiens à l'égard d'actifs financiers dont les flux de trésorerie sont libellés en dollars américains :

	2018	2017
	\$	\$
Encaisse	12 008	3 818

Risque de crédit

L'Association consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances.

Risque de taux d'intérêt

La dette porte intérêt à des taux fixes. Les intérêts sont remboursables à même les versements de la subvention du ministère de la Culture et des Communications. Par conséquent, les risques de trésorerie sont minimes.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Association ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Association surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2018, les principaux passifs financiers de l'Association sont les créditeurs et charges à payer ainsi que la dette.

Association canadienne d'histoire ferroviaire

Annexes

Exercice terminé le 31 mars 2018

Produits – Annexe A

	2018	2017
	\$	\$
Admissions	624 989	586 722
Ventes de la boutique et café Le Tramway	192 126	187 836
Location de salles et du site	57 234	77 958
Cotisations	60 509	39 807
Dons	195 167	265 411
Autres revenus	97 618	126 291
Subventions		
Emploi et Développement social Canada	35 017	22 575
Ministère du Patrimoine canadien	62 652	25 451
Ministère de la Culture et des Communications	552 599	539 404
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale Emploi-Québec	40 085	23 974
Ville de Saint-Constant	52 293	52 204
Bibliothèques et Archives nationales du Québec	30 150	30 150
Ville de Delson	15 200	15 200
Caisse Desjardins des Berges de Roussillon	10 000	-
Transports Canada	11 129	-
YMCA of Greater Toronto	2 256	2 032
Société des Musées du Québec	-	48 000
Municipalité régionale du comté de Roussillon	-	1 200
	2 039 024	2 044 215
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		
Développement économique Canada	103 646	109 100
Ministère de la Culture et des Communications	131 042	137 939
CLD de Roussillon	636	670
North American Railway Foundation	4 562	4 802
Ministère du Patrimoine canadien	1 729	2 470
Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire	514	735
Municipalité régionale du comté de Roussillon	90	128
	242 219	255 844
	2 281 243	2 300 059

Association canadienne d'histoire ferroviaire**Annexes**

Exercice terminé le 31 mars 2018

Charges – Annexe B

	2018	2017
	\$	\$
Administration et frais de bureau	278 865	270 060
Animation, éducation et expérimentation ferroviaire	424 026	479 374
Archives, collection et documentation	179 069	129 894
Assurances	86 122	88 142
Conservation et restauration	52 055	10 019
Développement philanthropique et activités de financement	14 246	13 629
Communications et publicité	129 711	129 959
Entretien des immeubles et du site	407 551	371 807
Expositions	91 267	172 009
Honoraires	29 685	18 950
Intérêts de la dette	55 614	67 450
Location de salles, boutique et café Le Tramway	185 140	212 070
Publications	40 390	39 359
	1 973 741	2 002 722
Amortissement des immobilisations corporelles	312 976	332 269
Amortissement des actifs incorporels	8 499	5 993
	2 295 216	2 340 984